



le mot du Président



L'année 2012 s'est achevée par la conclusion de l'appel d'offre ouvert relatif au marché public de collecte et d'évacuation de déchets, de fournitures des bacs roulants et de fonctionnement des déchèteries. C'est de nouveau la société SEPUR, beaucoup moins chère que ses concurrents, qui a remporté le marché de collecte et celui du fonctionnement des déchèteries. Le marché de fourniture des bacs n'a pas été attribué, et il sera relancé en avril.

La mise en place des conteneurs enterrés d'apport volontaire pour le verre sera achevée au cours de l'année 2013. Ces points ont été recentrés dans les centres villages et sont maintenant plus efficaces. Vous pouvez en consulter la carte sur notre site internet www.sieed.fr. Ces nouveaux points d'apport sont une vraie réussite, espérons qu'ils vous redonne à tous le goût du tri du verre !

2013 sera donc l'année d'un nouveau départ. La mise en place définitive des marchés sera effective au 1^{er} septembre prochain. Vous le constaterez avec l'arrivée de nouveaux camions pour les collectes en porte à porte, mais aussi pour la collecte des nouveaux points de regroupements de déchets ménagers qui seront progressivement installés aux points noirs de collectes.

2013 sera également l'année de la construction de la déchèterie de Méré. Le terrain est en cours d'acquisition, et la parcelle nécessaire à la construction de la route d'accès est déjà achetée. Sur le plan de masse en page centrale de ce SIEED COM, vous constaterez qu'elle sera plus grande et plus moderne que les déchèteries existantes.

Mme Noëlle RIVIERE, succédant à Mme MASSUARD, a intégré l'équipe au poste de responsable administrative le 24 octobre dernier. Frédérique, qui a pris d'autres responsabilités à Dreux nous a quittés et c'est avec regret que je l'ai vue partir. Qu'elle soit remerciée pour le travail considérable effectué pendant ces 7 années.

"ORIGINE", est le nouveau thème du concours organisé cette année pour les CE1 et CE2 du territoire. Nous attendons avec impatience de recevoir les nouvelles affiches, qui sont chaque année de plus en plus abouties !

Enfin, vous étiez nombreux à le réclamer, voici dans ce journal un autocollant des nouvelles consignes du tri sélectif. Il résiste au soleil et à la pluie, alors n'hésitez pas à le coller sur votre couvercle jaune et consultez-le au moindre doute.

Cette année encore, c'est grâce à l'effort de tous que notre environnement sera préservé. Bonne et heureuse année à tous.

François ARLOT
Président du SIEED

Renouvellement des marchés de collectes

Les marchés de collectes sont arrivés à échéance le 31 décembre 2012. Cela représente l'opportunité de revoir les modalités de la collecte en porte à porte (bacs, sacs déchets verts et encombrants).

Depuis 7 ans, les volumes de déchets recyclables ont fortement augmenté, et le compartiment qui leur était réservé dans nos camions « bi-compartmentés » est devenu trop petit. Il faut donc chaque jour effectuer de nombreux allers-retours au pôle environnemental de Thiverval-Grignon pour aller vider des camions seulement à moitié pleins. **Le nouveau marché permet de changer les camions et les tournées afin d'optimiser le remplissage et les moyens humains et de maîtriser les coûts.**



Les camions "bi-compartmentés" vont être remplacés par deux camions distincts

C'est la société SEPUR qui a répondu le mieux à nos attentes, tant techniques que financières, en permettant une organisation rationnelle et plus respectueuse de l'environnement. Ce nouveau marché de collecte est attribué pour une durée de 7 ans.

... Ce qui va changer pour l'utilisateur

2 camions au lieu d'1 A partir du 1^{er} septembre 2013, deux camions distincts effectueront la même tournée sur la journée : l'un ramassera les bacs verts et l'autre les jaunes. Vos bacs seront donc vidés séparément, mais toujours le même jour.

Les jours de ramassage ne changent pas Le calendrier reste le même que les années précédentes. Les bacs seront collectés le même jour, toujours avec la même fréquence.

Nouveaux circuits de collectes Les tournées sont modifiées afin d'optimiser le chargement des camions, dans une logique de réduction des kilomètres parcourus.

Camions moins polluants Les nouveaux camions répondent aux nouvelles normes EURO 5. Celles-ci limitent les émissions d'oxydes d'azotes (NOx) et de très fines particules (-80%), car ce sont celles qui représentent les plus grands dangers pour la santé.

Nouvelle flotte de camions dès septembre 2013

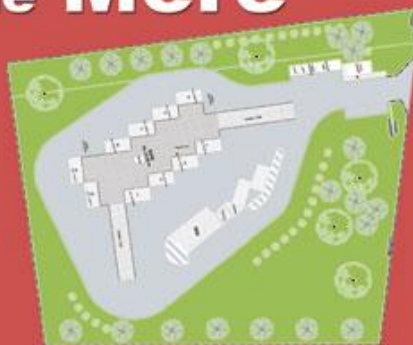


13 camions 26 T de 22 m³ pour les déchets verts (lundi), et les bacs verts et jaunes + 1 mini benne 10T pour les rues étroites



3 camions renforcés 26 T de 22 m³ pour les encombrants. + 1 camion plateau pour les rues étroites

Bientôt la déchèterie de Méré



Un nouveau marché public pour la construction de la déchèterie de Méré est lancé et elle devrait enfin voir le jour vers la fin de l'année. Cela permettra de diminuer la fréquentation de la déchèterie de Garancières, actuellement saturée avec plus de 16000 entrées par an.

Nouveau marché

Le marché de la gestion des déchèteries a été réattribué. Rien ne change dans l'organisation générale, mais grâce à une **meilleure revalorisation des déchets**, les coûts liés aux tonnages des déchèteries, en constante augmentation jusqu'à présent, devraient pouvoir **diminuer significativement**.

DEEE

250 tonnes de

Malgré les nombreux vols commis en déchèteries en 2012, 250 tonnes de Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) ont été collectés sur le SIEED pour être recyclés.



Les petits appareils, pensez-y !

De nombreux petits objets du quotidien comportent une pile ou une batterie. Attention à ne pas les jeter dans votre poubelle. Gadget clignotant, peluche musicale, montre, téléphone portable... En magasin ou en déchèterie, apportez vos petits objets électriques pour qu'ils soient recyclés !



Le point sur les conteneurs enterrés

Les emballages en verre

Depuis 2011 :
80 conteneurs remplacés / 130



Bouteilles



Pots et bocaux



En 2012, 60 nouveaux conteneurs à verre ont été implantés. Les 30 derniers conteneurs seront progressivement remplacés en 2013.

En 2011, 1/3 des bouteilles en verre était jeté avec les ordures ménagères. Cela représentait une perte annuelle de 150 000 € pour le syndicat.

Les nouveaux conteneurs, plus attractifs et plus accessibles, ont coûté 700 000 € mais devraient vite être amortis. Alors, maintenant que vous êtes sûrs de trouver un conteneur sur votre passage, n'hésitez plus :

TRIEZ !

Les déchets ménagers & emballages



L'apport volontaire pour supprimer les points noirs des collectes.

À partir de 2013, le SIEED va installer sur certaines communes volontaires de nouveaux conteneurs enterrés pour collecter les ordures ménagères et les emballages recyclables. Ce projet n'a pas pour but de remplacer toutes les poubelles individuelles du SIEED, mais seulement de supprimer "les points noirs de collectes" où la circulation des camions est dangereuse voire impossible. Les habitations concernées seront par exemple celles qui sont situées dans des rues étroites, des impasses sans demi-tour, des rues sans trottoirs ou non goudronnées... De nouveaux lotissements en construction (Maulette, Orvilliers, Houdan...) et certains centres-villes bénéficieront également de ce nouveau mode de collecte. Pour leurs habitants, finie la corvée de sortir les poubelles, et vivent les trottoirs enfin rendus aux piétons et aux poussettes !

Localisez les conteneurs les plus proches : www.sieed.fr



Davron,
66^{ème} commune
du SIEED

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la commune de DAVRON, 350 habitants, a intégré le SIEED. Elle devient ainsi la 66^{ème} commune adhérente. En se regroupant au sein d'un syndicat comme le SIEED, les communes mutualisent leurs moyens financiers réduisant ainsi les coûts de collectes et de traitements des déchets.

Circulaire du 11 novembre 2012

Interdiction du brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts des particuliers et des professionnels est interdit toute l'année. Toutes les communes adhérentes au SIEED sont concernées. Aucune dérogation n'est accordée lorsqu'il existe un système de collecte et/ou des déchèteries.

Pour éliminer vos déchets verts, vous disposez actuellement de 2 solutions :

- la collecte en porte à porte en sac ou en petits fagots (diamètre inférieur à 3 cm, longueur : 1m max.)
- l'apport en déchèterie pour les plus gros volumes.

Le SIEED, avec les autres syndicats de collectes, étudie actuellement de nouvelles solutions alternatives au brûlage des gros déchets végétaux.

Un autocollant pour vous aider

Bien pratique, cet autocollant doit être apposé sur le couvercle de votre bac jaune. Il suffira de le consulter avant d'ouvrir votre bac pour savoir si le déchet se recycle.



Si celui-ci n'est pas représenté, c'est qu'il doit être jeté dans le bac vert (poubelle ordinaire). Conservez-le précieusement, il peut être vraiment utile !



SIEED

com n°7



Concours d'affiches

3ème édition

"Origines"

Les élèves de CE1 et CE2 devront créer une affiche, bande dessinée ou sculpture qui associe un déchet à recycler avec sa matière première.



Du 1 janvier au
31 mai 2013
De nombreux
lots à gagner !



Les gagnants du concours 2012

Un grand bravo à toutes les écoles participantes ! Les affiches réalisées sur le thème "Trier, pour quoi faire?" étaient originales, créatives et très recherchées. Merci à tous les enfants et maîtresses.



2^{ème} prix : Ecole de Houdan
CE2 - CM1 de Mme Hubi



1^{er} prix : Ecole d'Autouillet
CP-CE1-CE2 de Mme Duprat

Merci à M. De La Panouse,
Directeur du parc animalier de
Thory, pour avoir récompensé les
gagnants par des visites de son
superbe zoo.

Les enfants sont également allés
visiter le pôle environnemental de
Thiverval-Grignon



3^{ème} prix : Ecole de la Hauteville -
Grandchamp - Le Centre Gaudran
CP CE1 CE2 de Mme Hascoët

